



VILLE DE CLERMONT

Un choix de vie tout naturel !

2, rue Maisonneuve, Clermont (Québec) G4A 1G6

Tél. : 418-439-3931 Fax : 418-439-4889

Courriel : info@ville.clermont.qc.ca * Site internet : www.ville.clermont.qc.ca

BULLETIN MUNICIPAL



QUEL BEAU CHEVREUIL !

Depuis quelques mois, certaines municipalités ont adopté un règlement afin d'interdire que les citoyens nourrissent les chevreuils proches des habitations. Adopter un tel règlement n'est utile que si nous le faisons respecter, ce qui implique l'engagement d'une ressource (telle que celle de l'eau potable) pour émettre des amendes aux contrevenants, etc. Personnellement, je préfère de beaucoup la sensibilisation aux citoyens. Il me semble que c'est assez facile de comprendre que si nous attirons les chevreuils proches de nos maisons en les nourrissant, nous créons une habitude chez la bête et l'incitons à traverser des rues de notre municipalité, provoquant ainsi des accidents d'automobiles avec ceux-ci. Bien que ce soit des bêtes magnifiques, il faut se garder une petite gêne et les admirer de loin et surtout ne rien faire pour les attirer à l'intérieur de la ville et sur nos rues. Alors, je vous invite à vous abstenir afin de créer le moins d'incidents possible dans notre municipalité et de pouvoir y circuler en toute sécurité. Cette invitation de respect peut très bien s'appliquer aussi à l'eau potable et si les citoyens respectaient la réglementation, nous n'aurions pas besoin d'une police de l'eau. À se conformer volontairement, nous sommes tous gagnants.

Jean-Pierre Gagnon, Maire

PROJET D'AMÉNAGEMENT SUR LA RUE DONOHUE

C'est avec grand plaisir que nous avons annoncé récemment la décision de la compagnie BMR Henri Jean & Fils Inc. de faire don de ses actifs en bordure de la rivière Malbaie en faveur de la Ville de Clermont. En 2015, les bâtiments de quincaillerie et d'entrepôt seront démolis. Des travaux d'empierrement seront requis pour consolider le terrain, ce qui oblige une autorisation gouvernementale. Compte-tenu des délais à prévoir, les travaux d'aménagement de l'espace vert se compléteront en 2016. La confirmation d'une aide financière de la compagnie Hydro-Québec suite à des investissements effectués sur le territoire de la Ville de Clermont permettra le montage financier de l'ensemble de ces travaux. C'est donc avec une grande joie que la Ville de Clermont créera un nouvel espace convivial en bordure de la rivière Malbaie.



UN ENFANT, UN ARBRE, pour qu'ils s'épanouissent ensemble...

Nous en sommes actuellement à la troisième année du programme « ***Un enfant, un arbre, pour qu'ils s'épanouissent ensemble*** ». L'an dernier, nous avons eu le plaisir de remettre des arbres à de nouveaux parents de Clermont qui en ont fait la plantation à leur propriété. Rappelons que ce programme s'adresse à tous les parents de Clermont qui auront la joie de vivre la naissance ou l'adoption d'un enfant. Ces parents ont le privilège de recevoir un arbre, à titre gratuit, qu'ils pourront planter sur leur terrain ou que la Ville plantera au site des Berges Alexis le Trotteur. Dans ce cas, une identification permettra de jumeler l'arbre au nom de l'enfant. La prochaine remise d'arbre aura lieu à l'été 2015, pour les parents dont l'enfant sera né entre le 1^{er} avril 2014 et le 31 mars 2015. Le formulaire complété (disponible à l'Hôtel de ville et sur le site internet au www.ville.clermont.qc.ca) doit être reçu à la Ville de Clermont avant le 31 mai 2015.

(photo remise des arbres juin 2014)



INFO MUNICIPALE

À l'approche du printemps, le département de prévention de votre service incendie vous informe de quelques conseils de sécurité avant le premier usage de votre barbecue...

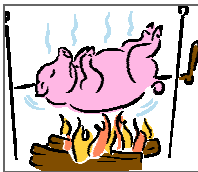


- Retirer toutes les pièces mobiles de l'appareil;
- Nettoyer l'intérieur et l'extérieur de l'appareil, ainsi que les pièces mobiles;
- Asperger les raccords d'eau savonneuse afin de déceler la présence de fuites;
- Faire remplacer les pièces défectueuses si des bulles se forment lors de l'ouverture du gaz; ces bulles confirment qu'il y a une fuite;
- Remplacer les bonbonnes défectueuses ou âgées de plus de 10 ans en les remettant au distributeur de propane. Ne jamais les jeter aux rebus, car elles pourraient exploser.

Lors de l'utilisation :

- Laisser un mètre (3 pieds) entre le barbecue et la structure ou le mur.
- Pour démarrer le barbecue : ouvrir le couvercle, ensuite le gaz, puis un des boutons de contrôle et actionner le bouton de démarrage.
- Après son utilisation, placer le barbecue loin d'une porte ou d'une fenêtre afin d'éviter l'infiltration de gaz dans la maison en cas de fuite.

Souper annuel des pompiers



L'Association des pompiers de Clermont vous convie à son souper « Méchoui » annuel, le samedi 25 avril au Club de curling Nairn suivi d'une soirée dansante avec l'orchestre EXCEL. Les billets sont disponibles au coût de 25 \$ chacun auprès de Paul-Émile Harvey (418-439-2072) Pierre Boudreault (418-633-6950) Dave Girard (418-633-1037) Alain Bouchard (418-633-5157) et Steven Guay (418-633-6456).
Bienvenue à tous !

Barils récupérateurs d'eau de pluie distribués dans les IGA



Durant l'été, l'eau potable est une ressource précieuse souvent utilisée pour des usages ne nécessitant pas une eau chlorée. Les barils récupérateurs d'eau de pluie permettent d'alléger le système de traitement des eaux des municipalités en fournissant l'eau pour des usages tels que les travaux de jardinage et de nettoyage extérieur. Ces barils, d'une capacité de 200 litre chacun, permettent en seulement un été de récupérer en moyenne 4 800 litres.

Encore cette année, dans le cadre du programme Clé en main du Fonds Éco IGA, 70 barils seront distribués au IGA de Clermont, le samedi 20 juin 2015 de 12 h à 15 h. En s'inscrivant en ligne à partir du 6 avril, au www.fondsecoiga.org, les citoyens courent la chance de pouvoir s'en procurer un au coût de 30 \$ en argent comptant (valeur de 85 \$). Les inscriptions ferment 14 jours avant la date de distribution. S'il y a plus de 70 inscriptions, un tirage au sort électronique sera effectué afin de déterminer les récipiendaires. Un courriel sera envoyé aux gagnants ainsi qu'aux non-gagnants les informant du résultat du tirage. Un courriel de rappel sera également envoyé 3 à 5 jours avant la date de distribution aux récipiendaires de barils.

Un 3^e FLEURON attribué par *Les Fleurons du Québec*

Comme nous vous l'avions annoncé au printemps 2014, notre municipalité a fait l'objet d'une nouvelle évaluation dans le cadre des Fleurons du Québec. Nous sommes fiers d'avoir obtenu une nouvelle classification de 3 fleurons. L'implication des différents milieux et l'intérêt de tous pour une ville fleurie et accueillante aura permis ce résultat. Nous vous souhaitons une belle saison d'horticulture. Nous allons continuer à bonifier nos efforts en ce sens et à développer davantage la participation des citoyens, commerçants et institution. **Félicitations à tous !**



INFO MUNICIPALE



Votre service d'urbanisme et d'émission des permis vous informe que...

Si vous prévoyez entreprendre des travaux de rénovation, construction, installation d'une piscine, d'un cabanon, d'une clôture, d'un mur de soutènement etc., n'oubliez pas de déposer une demande de permis auprès du service d'inspection municipale. Il est très important, lors de l'élaboration de vos projets, de contacter l'inspecteur en bâtiment, pour vous assurer de la légalité des interventions que vous projetez d'effectuer sur votre propriété.

Nadine Bélanger, inspectrice
418 439-3931, poste 5605



Le retour du printemps

N'oubliez pas qu'il est interdit d'utiliser l'eau potable pour nettoyer votre entrée. Des sanctions importantes seront appliquées. Lorsque la température s'y prêtera, veuillez également respecter l'horaire d'arrosage des pelouses.

Les beaux jours ramèneront également les promenades avec votre animal, n'oubliez pas de ramasser ses « petits besoins » que ce soit dans la rue, sur le trottoir ou sur le parcours des berges.



Soyez des citoyens respectueux !



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

ÉCOCENTRE ET COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Le réseau des écocentres vous permet de vous départir écologiquement de vos encombrants, matériaux de construction, déchets dangereux (piles, huile, peinture, etc.), matériel électronique et autres résidus tout au long de l'année. Profitez-en! L'écocentre permanent au lieu d'enfouissement technique (LET) de Clermont au 119 chemin Snigole, 418-439-3947 poste 5070 est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h et en période estivale, le samedi de 8 h 30 à 17 h également. La collecte printanière des encombrants se tiendra bientôt. Surveillez les médias locaux pour connaître les dates de cueillette.

Abri d'hiver et clôture à neige



Vous avez jusqu'au 30 avril pour enlever votre abri d'hiver ainsi que vos clôtures à neige.



Bande cyclable

Un petit rappel pour les citoyennes et citoyens des rues Antoine-Grenier, Beloeil, Beaugard, du Buisson, des Pins, Dion, Laure-Gaudreault et du Versant qu'à compter du 31 mars, il est interdit de stationner sur le côté de la rue où a été aménagée la bande cyclable destinée à la circulation à pied ou en bicyclette.



Bibliothèque municipale

Votre bibliothèque est toujours ouverte les lundis de 13 h à 15 h 30, les mardis de 18 h à 20 h 30, les mercredis de 9 h à 12 h et de 13 h à 15 h 30 ainsi que les jeudis de 13 h à 15 h 30 et de 18 h à 20 h 30. Pour information vous pouvez téléphoner au 418-439-2903.



Bravo !

À William Duchesne, Kendrick Chan ainsi que Michaël Lavoie du dojo de karaté de Nadia Lavoie de Clermont, pour la médaille d'or obtenue lors du Championnat Canadien de Karaté tenu en Colombie-Britannique en février dernier.

Toutes nos félicitations !



INFO LOISIRS

INSCRIPTIONS AUX ACTIVITÉS ESTIVALES

www.ville.clermont.qc.ca/activites_sportives_exterieures

Nicolas Savard, directeur des loisirs, nsavard@ville.clermont.qc.ca

418-439-3931 poste 5606



La période d'inscription pour les activités estivales se tiendra du 13 avril au 1^{er} mai 2015. Il y aura une préinscription pour les citoyens de Clermont du 13 au 17 avril et inscription pour tous à partir du 20 avril et ce jusqu'au 1^{er} mai. Il sera possible de vous inscrire sur notre site internet, par téléphone ou directement à l'hôtel de Ville. Tous les détails concernant les tarifs, les dates de début des activités, etc. sont également disponibles sur notre site internet. Prenez note que les inscriptions aux activités estivales ne seront officielles qu'une fois le paiement reçu. Pour ceux et celles qui veulent donner leur nom pour travailler à titre de moniteur (trice), vous pouvez le faire en faisant parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 17 avril 2015, à l'attention de Nicolas Savard, directeur des loisirs, par courriel, par fax (418-439-4889) ou à l'hôtel de Ville au 2 rue Maisonneuve.



Soccer

Pour les 5 à 10 ans. Pratiques structurées et parties sous forme de ligue régionale. 2 à 3 fois par semaine. Costume inclus. **Un projet est en cours pour la catégorie U12 (2004-2003) Soccer à 11 avec La Malbaie et St-Siméon.**



Camp Sportif Multi-Sports

Le camp consiste à permettre aux jeunes de 7 à 12 ans de pratiquer différents sports dans un contexte d'amusement et de simple plaisir. Les activités se dérouleront 2 fois par semaine, en après-midi. **Nouveau cet été, groupe de 13-14-15 ans (3 séances / semaine).**



Terrain de Jeux

Du 25 juin au 14 août 2015, pour les 5 à 12 ans. Activités animées par une équipe d'animateurs, animatrices dynamiques. Il y aura plusieurs sorties spéciales au cours de l'été. Plus d'informations à venir lors d'une rencontre avec les parents à la mi-juin.



Volley-Ball de plage

Les terrains de volley-ball de plage sont à la disposition de tous. Ceux ou celles qui désirent partir une ligue, organiser un tournoi ou toute autre activité sur les terrains n'ont qu'à communiquer avec Nicolas Savard. Il est important de nous informer des dates de début de vos activités. **Bon volley !**



Baseball

Les enfants de 7 à 10 ans peuvent s'inscrire au baseball qui est de retour en 2015. Le but est d'initier les jeunes à la pratique de ce sport. Des parties seraient organisées avec La Malbaie. Un « Festiball » serait aussi planifié au cours de l'été. L'activité ne se tiendra pas en même temps que le soccer.



Terrain de balle-molle

Le terrain de balle-molle de Clermont est à la disposition de tous. N'hésitez pas à louer le terrain pour l'organisation d'un tournoi ou pour tenir une ligue; il nous fera plaisir de vous offrir les services nécessaires.

ACTIVITÉS SPORTIVES INTÉRIEURES

Au Gymnase de l'École Laure-Gaudreault

Le gymnase de l'école Laure-Gaudreault est à votre disposition en soirée ou les week-end. Que ce soit pour du badminton, volley-ball, basket-ball ou autres, nous vous invitons à vous former un groupe ou à contacter Nicolas Savard. Les réservations doivent être faites au moins 24 heures à l'avance dans les jours ouvrables de travail. Le coût d'accès est de 20 \$/heure, taxes incluses.



À l'aréna

L'aréna sera disponible à partir du 20 avril et ce jusqu'au 22 mai 2015 pour ceux et celles qui désirent pratiquer une activité sportive telle badminton, hockey-balle, basket-ball, volley-ball ou autre. Vous pourrez réserver un terrain au moins 24 heures à l'avance, en téléphonant au 418-439-3931. À noter qu'il est préférable de téléphoner pour s'assurer que l'aréna est ouverte. Les activités sont gratuites et ouvertes à tous les sportifs.



Club de Tennis « l'Envol »

Le Club de Tennis tient à informer les membres de la dernière saison qu'ils pourront avoir accès aux terrains dès que la température le permettra. Les tarifs 2015, la date de l'assemblée générale ainsi que les dates pour la prévente des cartes de membres seront bientôt connus par le biais des médias locaux.

Bonne saison à tous !



Club de Curling Nairn

C'est du 9 au 11 avril prochain que le Club de curling Nairn tiendra son tournoi amical de fin de saison. Au menu pour le souper du samedi soir, des côtes levées. Non membre 30 \$, souper inclus.

Souper seulement 20 \$. Inscription seul ou en équipe, venez ou appelez au club en soirée 418-439-2931 ou par courriel club@curlingclermont.com

Date limite pour l'inscription au curling 6 avril et pour le souper vous avez jusqu'au 10 avril.

Bon tournoi !